Cyr de Monmerqué, sieur Dubreuil, ancêtre des Montmarquette

Dans *l'Histoire du notariat* par J. Edmond Roy, vol. I, p. 205, on lit :

" Le 17 février 1731, l'intendant avait donné des lettres de notaire et d'huissier dans Champlain, Batiscan, Ste-Anne, Grondines, la Chevrotière, Deschambault, Seigneurie St-Pierre, les deux rivières du Chesne, Lotbinière, le Platon et Ste-Croix, à Cyr de Montmarqué avec instruction de se faire installer par le lieutenant général des Trois-Rivières (Reg. ord. int. vol. 19, p. 54) .. Montmarqué après avoir exercé quelque temps comme huissier à Trois-Rivières (août 1731, Reg. Ins. prev. Qué.) pensa d'aller s'établir à Sorel, où il croyait mieux faire subsister sa famille. Il demanda donc à l'intendant de lui accorder une nouvelle commission de notaire et huissier — car les deux allaient presque toujours ensemble — pour les seigneuries de St-François de Sorel, de l'île du Pads, de St-Ours, de Contrecœur et Verchères. Le 20 décembre 1732, l'intendant révoqua l'ancienne commission et en accorda une nouvelle telle que demandée, à la condition que le lieutenant général installerait Montmarqué. Il était aussi mis comme condition que cette commission serait enregistrée à Montréal (Loc. cit. vol. 20, p. 146).

" Nous ne connaissons rien de la vie ni de la carrière de Montmarqué. Quant à son greffe, nous voyons par l'inventaire des archives de Montréal qui fut dressé en 1790 qu'il en existait encore alors une partie, mais que l'autre avait été incendiée. Il n'en reste plus rien maintenant."

X

Les renseignements que nous avons recueillis dans les archives de Montréal joints aux notes que le généalogiste M. Léandre Lamontagne a mis à notre disposition vont nous permettre d'ajouter plusieurs détails à ce qu'écrivait le distingué historien du notariat.

X

En premier lieu, abordons la question du nom.

M. J. Edmond Roy écrit Monmarqué. Il a évidemment puisé cette orthographe dans les anciens tableaux de notaires ou dans les registres qu'il cite.

Notre personnage, cependant, a toujours signé *Monmerqué*. Dans ses derniers actes, ceux de 1765 qui ne sont pas de son écriture, on lit dans l'en tête Cyr ou Cir de Montmarquet, néanmoins, le vieux praticien signe Monmerqué.

Son fils, Michel-Charles, écrit également, Monmerqué. Nons ignorons si son autre fils, Claude-François, a respecté l'orthographe *paternelle*.

D'autre part, il est certain que même du vivant du fondateur de cette famille le public avait une tendance à écrire Montmarqué et Montmarquet.

Finalement cette orthographe a triomphé et la déformation s'est aggravé au point que les descendants du sieur Dubreuil signent maintenant Montmarquette !

X

C'est dans les documents judiciaires de Montréal que nous trouvons la première mention de Cyr de Monmerqué, écuyer, sieur Dubreuil.

A la date du 22 juin 1726, il est procureur d'un plaideur devant le tribunal royal de Montréal.

Par la suite, il remplit cette fonction plusieurs fois. Comme il n'y avait pas d'avocat, sous le régime français, on les remplaçait par des *postulants* qui agissaient en vertu d'une procuration. Ces procureurs étaient presque toujours des commis du greffe, des huissiers, des aspirants notaires ou des notaires. M. de Monmerqué,qui était fils du notaire Jean-Baptiste Monmerqué et de Marie Anne Saint-Adam, de St-Eustache (de Paris ?), devait avoir des connaissances légales et il faisait ses débuts, à Montréal, dans une carrière qui lui convenait.

Il ne paraît avoir séjourné, alors, qu'une couple d'années, à Montréal.

X

Le 12 janvier 1729, il épouse, au Cap de la Madeleine, Anne Picard, veuve de Melchior Michelet. Ce mariage, célébré par le curé Vachon fut réhabilité aux Trois-Rivières le 22 mars suivant (1) et madame de Monmerqué mit au monde, cette même année, un couple de jumeaux.

Le 26 mars 1736, le notaire Monmerqué fit baptiser Charles-Michel,

---

(1) Tanguay, VI, 72.

à Québec.

Deux autres enfants naquirent : Paul et Claude-François, mais nous ne savons où ils reçurent le baptême.

X

Cyr de Monmerqué fut un nomade. En 1726, il est à Montréal ; en 1729, au Cap de la Madeleine ; en 1730, aux Trois-Rivières ; en 1731, à Québec. Plus tard il instrumente dans presque toutes les seigneuries à l'est de Montréal. Sur ses vieux jours il semble résider à Contrecœur, cependant, dans son dernier acte connu, 2 novembre 1765, il était au Ruisseau du Point du jour, paroisse de St-Pierre du Portage, autrement dit à l'Assomption.

M. de Monmerqué n'est pas seulement remarquable par ses déplacements, il l'est aussi par son écriture. Passable dans les premières années, elle devient illisible à mesure que le notaire vieillit, au point que dans certains actes on ne distingue qu'une série d'ondulations ininterrompues, de la gauche à la droite du papier.

S'appuyant sur un document officiel que nous n'avons pas retrouvé, l'inventaire des archives de Montréal de 1790, M. J. Edmond Roy dit que le greffe de Cyr de Monmerqué fut détruit et qu'il n'en reste plus rien !

Cette assertion est erronée, puisque les archives de Montréal possèdent la série de ses actes de 1731 à 1765, mais il se pourrait qu'elle concerne son fils, Michel-Charles, car on voit dans un acte signalé plus loin, que ce dernier aurait été notaire, bien qu'on ne trouve aucun de ses actes.

X

Passons aux fils.

Le contrat de mariage de Michel-Charles fut dressé par le notaire B. Jenvrin-Dufresne, à Dorvilliers, le 18 octobre 1749. En voici la partie qui nous intéresse : " Michel-Charles Monmerqué, Ecuyer, fils " de Cyr de Monmerqué, Ecuyer, Sr Dubreuil, habitant de Contrecœur " et Anne Piquard et Marguerite Piette (dit Trempe) fille de Bapte " Piette Sr de Courville, habitant du fief Dorvilliers et de marie anne " guibort. Présence de Paul et Claude françois monmerqué, frères " du garçon..."

Le futur signe d'une façon superbe : *Monmerqué Dubreuil.*

X

Michel-Charles décéda à Contrecœur, le 8 août 1784. Son épou-

se fut inhumée à St-Antoine de Richelieu, le 15 septembre 1798, âgée de 72 ans. C'est dans son acte de sépulture qu'on la dit "veuve de Michel Montmarquet, notaire (!), ci-devant de Contrecœur."

X

Claude-François, l'autre fils de Cyr, épousa Catherine Picard, et Tanguay (VI, 76) note quelques actes à Repentigny, concernant des enfants issus de ce mariage.

Du mariage de Michel-Charles avec Marguerite Piette dit Trempe, nous ne connaissons qu'un rejeton du sexe masculin, Michel-Charles qui épouse à l'âge de 25 ans, à St-Antoine de Richelieu, le 27 octobre 1777, Marie Félicité "fille de feu Antoine Bro et de Marguerite Doucet ses père et mère acadiens."

La plupart des enfants de ce dernier nous paraissent avoir été baptisés à St-Antoine.

E. Z. MASSICOTTE

QESTIONS

Quel est ce Dufy, citoyen de Montréal, à qui, quatre ou cinq ans après la chûte de Québec, le roi de France offrait la croix de Saint-Louis ?

MONT.

—Dans quel journal feu M. l'abbé Bois a-t-il publié son Esquisse du service postal au Canada ?

P. O. B.

—Connait-on le site précis de la chapelle Saint-Roch construite par les Récollets vers la fin du dix-septième siècle sur le territoire de la paroisse Saint-Roch, à Québec ? En quelle année cette chapelle fut-elle détruite ? Où en trouverais-je une gravure ou un dessin quelconque ?

St-ROCH.

—Quel fut le premier capitaine de port à Québec sous le régime français ?

G. B. C.

— On sait que les curés déposent un double de leurs régistres de naissances, mariages et décès au chef-lieu du district judiciaire dans lequel est situé leur paroisse. La même loi existait sous le régime français. Par quelle ordonnance cette loi fut-elle promulguée dans la Nouvelle-France ?

CURE.